

L'A.J.F. propose un comité d'une fête provinciale

Le sort en est jeté et l'Association Jeunesse Fransaskoise prenait la décision en fin de semaine de miser sur une nouvelle manifestation annuelle qui sera en quelque sorte un "Super-Batoche Show" de quatre jours à l'intention de tous les Fransaskois de la province.

Le conseil de direction a dû se pencher sur trois options possible avant d'opter pour la nouvelle formule. La première option voulait que l'on présente à nouveau le Super-Fransaskois Show dans sa forme actuelle comme ce fut le cas à Prince Albert l'an dernier.

La seconde option souhaitait que le Super Fransaskois Show soit présenté une fois à Prince Albert et une fois dans le Sud à un endroit à déterminer une semaine plus tard.

La troisième option autour de laquelle on a fait l'unanimité consiste en la présentation d'une grande fête nationale des Fransas-

kois d'une durée de quatre jours à Batoche ou Saint-Laurent parce que c'est un site historique d'importance pour les francophones.

Dans le contexte de cette fête, on retrouverait un peu l'atmosphère du Super Fransaskois Show pour au moins une soirée puisque l'A.J.F. n'a pas l'intention, selon son directeur général, Michel Gervais, de mettre au rancart une formule qui s'est montrée efficace.

Les objectifs visés par une telle fête nationale sont les suivants: La promotion afin de faire connaître et diffuser le plus possible des productions fransaskoises locales et provinciales en matière socio-culturelle et enfin la coopération parce qu'il faut par cette fête chercher à développer dans un esprit de participation la coopération entre les organismes fransaskois qui sont préoccupés de la vie socio-culturelle de la nation fransaskoise.

Le bureau de direction de l'A.J.F. a ainsi mandaté

son directeur général pour préparer une esquisse du projet afin de la soumettre d'ici quelques semaines à l'Association Culturelle Franco-Canadienne et à la Commission Culturelle de la Saskatchewan.

On espère ainsi sensibiliser ces deux organismes à participer activement à la présentation d'une telle manifestation d'envergure en déléguant deux représentants au sein du comité organisateur qui serait le grand responsable du "Super Batoche Show" si on décide d'adopter ce nom.

Ainsi l'A.J.F., l'A.C.F.C. et la Commission Culturelle auraient chacun deux représentants dans le comité. Des sous-comités seraient formés dans le nord et dans le sud de la province pour venir appuyer le comité principal.

Ces sous-comités pourraient être formés des personnes déjà en place pour ces régions dans les trois organismes.

Selon Michel Gervais, directeur général de

l'A.J.F., son organisme désire utiliser un tel projet comme outil d'animation car l'A.J.F. se veut un agent de développement tant communautaire, sportif que socio-culturel.

Les membres du bureau de direction de l'A.J.F. de même que le personnel permanent ont fait un véritable pèlerinage en fin de semaine dernière puisque tout le monde assistait à des soirées disco à Saint-Louis vendredi soir et à Debden samedi soir.

Entretiens, les réunions avaient lieu à Prince Albert samedi et dimanche après-midi les 24 et 25 novembre derniers.

Tous les employés à temps plein de l'A.J.F. ont profité de la réunion des membres de la direction pour se réunir eux-mêmes pour faire l'évaluation du récent congrès de l'A.C.-F.C. d'une part et pour évaluer le travail amorcé dans les centres régionaux

(suite p. 2)

Le Super-Batoche

(suite de la p.1)

d'autre part.

En plus de régler le sort du "Super-Batoche", le conseil de direction s'est également penché sur plusieurs problèmes administratifs dont l'exploitation de la discothèque mobile Contact.

Il fut décidé que la discothèque serait administré séparément des opérations d'ensemble de l'A.J.F. et que pour les centres affiliés à l'A.J.F., il en coûtera 50% des recettes lorsque la discothèque sera appelée à animer une danse. L'organisme local sera responsable de fournir la salle alors que l'A.J.F. absorbera ses dépenses de transport.

On a également souhaité que le service de discothèque mobile soit disponible quand la chose est possible pour les groupes de langue anglaise et enfin qu'un minimum de 40% de disques en langue française soit présenté lors des soirées ou soit un maximum de 60% de disques en langue anglaise.

L'A.J.F. devait également décider qu'elle n'offrira pas plus de \$200.00 pour sa cotisation annuelle à la Fédération des Jeunes Canadiens-Français étant donné que cette décision

avait été ratifiée lors de la dernière assemblée générale de la F.J.C.F. La F.J.C.F. désirait cette année facturer une somme de \$600.00 aux organismes membres.

**NUMEROS
POUR WINNERS
\$10,000.00
NUMEROS GAGNANTS**

3	3	1	8	4	5
2	2	3	7	8	5
2	6	4	2	6	6
2	2	3	9	7	8
3	3	9	4	7	9

Si les derniers six (six) quatre ordre - que les numeros gagnants correspondants

les 6 dernier

les 5 dernier

les 4 dernier

les 3 dernier

remboursable en participant ou en p

Rembou

GRANDS PRIX EN ARGENT peuvent réclamer leur prix en pr
AUTRE PRIX EN ARGENT: Le
être encasés à toute succurs
Colombie Britannique, Alberta.

En cas de non concordance en que certifiée par les vérificateur



Western C

**Procurez vous maintenant
Vous serez éligibles p**